

# COMPTE-RENDU CGT CAPL C - 28 JUIN 2016 RECOURS ET MUTATION

## RECOURS

Bilan des recours des agents C:

10 recours devant l'autorité hiérarchique, 2 ont obtenu satisfaction totale, 1 a été rejeté mais pas de recours devant la capl

7 recours en CAPL

Cette année 256 agents ont été évalués

### Réserve 2016:

5 fois 1 mois

2 fois 2 mois

Les élus CGT ont défendu un dossier qui a obtenu partiellement satisfaction

1 collègue a obtenu partiellement satisfaction

1 collègue n'a rien obtenu

5 collègues obtiennent entièrement satisfaction, Cette année, la réserve a été complètement utilisée.

## MUTATIONS

Ces CAPL étudiait l'affectation au mouvement du 1er septembre 2016 des agents des catégories C des Finances Publiques 29.

Le mouvement est insuffisant dans le Finistère avec seulement 2 arrivées pour 6 départ, sans compter les avancements, les promotions, réussites aux concours et départ en retraite. Au 1er septembre ce sont pas moins de 29 agents C qui manqueront à l'appel. Le compte ni est pas !

La CGT Finances Publiques 29 s'est prononcée contre ce mouvement car il s'inscrit dans un contexte de suppressions d'emplois qui ne cesse de dégrader les conditions de travail des agents au détriment de leur santé souvent et de la mission de service public surtout.

Pour la CGT, les agents n'ont pas à subir au quotidien les conséquences des mauvais choix de gestion de l'administration : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent..

Nous n'avons pu avoir de lisibilité sur les mutations dans ensemble, le mouvement des agents B n'ayant eu lieu. La direction n'a pu nous communiquer les affectations des agents ALD, et effectuera un mouvement « Bis » une fois que le mouvement B sera connu.

Nous sommes intervenu pour un collègue qui devrait obtenir satisfaction.

La CGT est également intervenue pour les collègues des CPS qui souhaitent pouvoir intégrer l'EDR. La direction nous a répondu que les qualités requises pour être affecté à l'EDR étaient la mobilité géographique et les compétences professionnelles. A ceci nous avons répondu que les agents des CPS avaient ces compétences acquises de leurs expériences passées et qu'ils étaient également mobiles.

Une fois que la CAPL B mutation aura eu lieu et que les agents ALD auront été affectés, les affectations des agents EDR seront connus.

Nous attirons tout spécialement l'attention des collègues concernés à nous contacter en cas de difficultés d'affectation et la CGT restera vigilante aux respects des agents.

## Conclusion

Encore une fois, ces CAPL montrent les difficultés à gérer les conséquences des suppressions d'emplois et en plus, la DG ne pourvoit même pas tous les postes vacants.

Pour les agents c'est :

- ✓ droit à mutation limité,
- ✓ conditions de travail dégradées,
- ✓ services public en danger.

**PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISÉS POUR LA DÉFENSE DE NOS MISSIONS, L'ARRÊT DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL À LA DGFIP.**

**VOS ELUS CGT :** Hélène CLOST-SIP Morlaix, Gaëlle JACOB-CPS Brest, Isabelle Sénéchal-CPS Brest, Sandrine ALLAIN-Trésorerie Quimper Centres Hospitaliers et en expert : Ludovic MORIN-Trésorerie Lesneven

### bulletin d'adhésion

*Pour la défense de mes droits et mes garanties : la CGT !*

*Je participe, je me syndique !*

Nom : Prénom :

Grade : Échelon :

Temps partiel : %

Poste ou service :

Date : Signature :

Courriel : [cgt.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)

Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/29/>

